

# La *Description de l'Égypte*, incontournable des grandes bibliothèques : l'exemple du Nord et du Pas-de-Calais

Jean-Louis Podvin

DANS **REVUE DU NORD** 2018/1 n° 424 , PAGES 157 À 190

ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.424.0157

Date de mise en ligne : 15/03/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2018-1-page-157?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La *Description de l'Égypte*, incontournable  
des grandes bibliothèques :  
l'exemple du Nord et du Pas-de-Calais

En 1798, le général Bonaparte, après avoir renoncé à un projet d'invasion de l'Angleterre, se lance dans une aventure fabuleuse sur les traces d'Alexandre et de César : la conquête de l'Égypte. Préparée dans le plus grand secret, l'expédition navale passe à travers les mailles du filet tissé par Nelson en Méditerranée pour débarquer à Alexandrie le 1<sup>er</sup> juillet. Au-delà d'une simple expédition militaire, Bonaparte, soucieux de sa réputation, a eu l'idée d'emmener une équipe de 160 savants, chargée de dresser un état du pays avant l'arrivée des Français pour mieux y souligner ensuite l'apport de la France révolutionnaire. Malgré le désastre d'Aboukir qui prive les Français d'une grande partie de leur flotte dès le 1<sup>er</sup> août, la conquête du pays se déroule d'abord favorablement, puis le général se rend en Syrie jusque Saint-Jean-d'Acres qu'il ne peut emporter, avant de retourner dans la vallée du Nil. Il rembarque le 22 août 1799, un an après son arrivée, pour préparer son coup d'État du 18 brumaire en France, et il laisse son armée sur place sous la direction de Kléber. Ses troupes sont finalement contraintes à capituler en 1801 face à l'action conjuguée des Ottomans et des Anglais, et ces derniers récupèrent les objets réunis par les soldats de la Révolution – la pierre de Rosette en fait partie – mais pas les croquis et notes des savants<sup>1</sup>.

L'idée d'utiliser toute cette documentation ne reste pas lettre morte. Une équipe éditoriale est mise en place dès 1802, et si la publication tarde, c'est à cause de la qualité exceptionnelle que les éditeurs cherchent à atteindre pour chacun des trois grands thèmes choisis : Antiquité, État moderne, Histoire naturelle. Cette extrême exigence concerne aussi bien les aspects scientifiques (le contenu de chaque texte est passé au peigne fin) que techniques

---

\*. – Jean-Louis PODVIN, professeur d'histoire ancienne, UR-H.L.L.I., EA 4030, Université Littoral Côte d'Opale, 34, Grande rue, BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer Cédex.

1. – La bibliographie est abondante sur cette extraordinaire opération militaire, mais un ouvrage reste la référence par sa rigueur et la diversité des champs abordés : H. LAURENS (dir.), *L'Expédition d'Égypte. 1799-1801*, Paris, Seuil, 1989.

(qualité du papier, de la gravure, de la reliure, taille exceptionnelle de la plupart des planches allant jusqu'au format Grand-Monde, de 81,2 cm sur 113,7). Tout cela explique le coût exorbitant de la publication et sa lenteur puisqu'elle s'échelonne sur une vingtaine d'années : les premiers volumes de la *Description de l'Égypte* ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, portant le millésime 1809 – en fait ils paraissent l'année suivante – sont publiés « par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand », alors que les derniers paraissent sous Louis XVIII, III, en 1822, et même sous Charles X en 1828 pour l'Atlas<sup>2</sup>.

Un appel à souscription est lancé : après un premier prospectus édité en 1810 au moment de la livraison des premiers fascicules, un second l'est en 1814, qui cherche à relancer les souscriptions à l'occasion de la 2<sup>e</sup> livraison intervenue à la fin de l'année 1813<sup>3</sup>. L'ouvrage fait l'objet de publicité dans la presse locale, et le Nord et le Pas-de-Calais ne restent pas à l'écart. C'est ainsi que, dans son édition du 2 juillet 1814, *La Feuille de Saint-Omer* insère un encart vantant les mérites de l'ouvrage qui a commencé à être publié et dont on peut se faire une idée en se rendant chez un des souscripteurs à Arras, Martin<sup>4</sup>, ingénieur des Ponts et Chaussées (fig. 1).

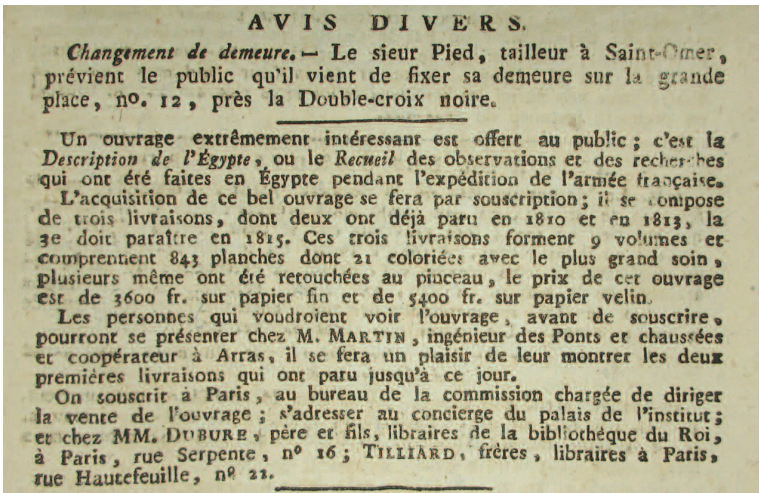


FIG. 1. – *La Feuille de Saint-Omer*, 2 juillet 1814 (Cliché J.-L. Podvin © BAPSO).

2. – L'extraordinaire complexité de cette parution est bien mise en évidence dans l'article d'Y. LAISSUS, « Étude sur la publication de la Description de l'Égypte », *Revue d'égyptologie* 56, 2005, p. 215-250. Un ouvrage complet sur la *Description* est en préparation sous la plume de Paul-Marie Grinevald.

3. – On ne compte pas moins de trois livraisons, la dernière étant elle-même divisée en trois sections : Y. LAISSUS, *Ibid.*

4. – Sur cet intéressant personnage, *infra*, à propos d'Arras.

La publication des différents volumes n'est pas encore achevée que des demandes de réédition arrivent déjà. Par une ordonnance du 23 juin 1820, Charles X accepte celle proposée par l'éditeur Charles Louis Fleury Panckoucke, dans un format *in-octavo* pour les volumes de textes, plus pratique – et surtout moins onéreux – que les in-folio de l'édition impériale. Le produit de cette seconde vente sert par ailleurs en partie à financer la commission dont les travaux ne sont pas encore achevés, et pour le reste à rémunérer les contributeurs de l'ouvrage. Un timbre sec est apposé sur les planches et sur la première page de chaque volume de texte, attestant le contrôle de la Commission sur cette seconde édition.

Dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, on ne reste pas insensible à cette publication. Au moment où certaines bibliothèques se développent et d'autres naissent, une véritable émulation pousse les municipalités à se doter de l'ouvrage, avec un obstacle majeur à surmonter, son prix. L'obtenir en faisant jouer ses relations devient un enjeu politique, que certains paraissent maîtriser mieux que d'autres, et les préfetures ne sont pas les premières servies. C'est ce que nous avons souhaité montrer dans cette étude, réalisée à travers les archives municipales, départementales et nationales<sup>5</sup>.

\*

\* \*

## **Douai et Boulogne-sur-Mer, précurseurs dans leur département respectif**

### *La ville universitaire de Douai, première servie*

*Acheter l'ouvrage dès 1813, malgré son prix élevé*

L'État incite les municipalités à faire l'acquisition de l'ouvrage. Peut-être parce qu'elle était le siège du rectorat – elle le demeure jusqu'en 1887 et le recteur intervient parfois pour obtenir des ouvrages du ministère – et qu'on y passait le baccalauréat, la ville de Douai était dotée d'une riche bibliothèque installée avec le musée et le cabinet d'histoire naturelle « dans un vaste bâtiment appartenant à la commune »<sup>6</sup>. En 1813, la municipalité dépensait alors 1000 francs pour son bibliothécaire, 450 pour le concierge et le garçon de service, et 1500 pour l'acquisition d'ouvrages et d'autres éléments pour le musée<sup>7</sup>. Dès lors, elle souhaite aller dans le sens demandé par l'État, mais, vu

5. – Nous tenons à remercier les services d'archives et les responsables des services patrimoniaux des bibliothèques pour leur accueil ou les renseignements qu'ils nous ont transmis, et les photographes qu'ils nous ont permis de publier: Rémy Cordonnier (BAPSO, Saint-Omer), Véronique Goblet (Aire-sur-la-Lys), Sandrine Boucher (Boulogne-sur-Mer), Jean-François Hannecart (Valenciennes), Pascal Rideau (Arras), Amina Güngör (Tourcoing), Fabien Laforge (Cambrai), Nadine Le Page (Dunkerque), Valérie Montelle (Calais), Charlotte Saison-Pouly (Lille), Cécile Martini (Université de Lille), Marie Vouters (Université catholique de Lille).

6. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 33 r<sup>o</sup>.

7. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 35 r<sup>o</sup>.

le coût élevé – Yves Laissus évoque 3 550 francs pour l'édition de base, 5 550 pour celle de luxe –, le maire écrit le 6 mai 1813 :

À MM. Les commissaires chargés de la vente de l'ouvrage ayant pour titre *Description de l'Égypte*.

*L'annonce et l'analyse qu'on vient de faire du bel ouvrage dont vous êtes chargés de la vente, ont réveillé le désir des amis des beaux-arts en assez grand nombre en cette ville, tous désirent en voir orner notre bibliothèque publique, déjà précieuse et toujours fréquentée, je désirerais bien personnellement de répondre à l'attention de cette masse d'individus bien respectables, mais je ne peux disposer d'un centime pour cette acquisition tant désirée!<sup>8</sup> [...] Si vous avez cependant la complaisance de me seconder, j'ai l'espoir que nous parviendrons à s'offrir ce bel ouvrage. Le moyen que je vais vous proposer est facile, j'espère que vous obtiendrez facilement la sanction du gouvernement qui fait tout pour les beaux-arts, et en donne une preuve irrécusable par la publication même de l'ouvrage dont je désire orner la bibliothèque publique de la ville.*

La proposition du maire consiste en la vente d'un certain nombre de livres « sans valeur » qui encombrant la bibliothèque plus qu'ils ne la valorisent, et engendrent même un coût et un risque pour le reste des ouvrages (humidité). Compte tenu du prix du papier à ce moment-là, le produit de cette vente, s'il était accepté par le ministre de l'Intérieur, couvrirait la dépense de la *Description*, « un ouvrage infiniment précieux, et qui donne la plus haute idée du gouvernement »<sup>9</sup>.

Sensible aux arguments du maire, le ministre d'État Saint-Jean d'Angély informe le 28 mai 1813 le maire de Douai qu'il a écrit au préfet « pour l'inviter à se prêter à la vente des livres du dépôt, afin de pouvoir acheter le bel ouvrage de la *Description de l'Égypte*, publié sous les auspices du gouvernement »<sup>10</sup>.

Le maire ne veut pas attendre, et il écrit à son tour au préfet le 15 juin. Il lui explique sa démarche auprès de la commission, et sa proposition de vendre des ouvrages pour acheter celui sur l'Égypte. Il évoque aussi la réponse du ministre de l'Intérieur, et la lettre que celui-ci a adressée au préfet, espérant ainsi obtenir satisfaction<sup>11</sup>. Il renouvelle son courrier le 22 juillet, signe probable de l'inertie du préfet<sup>12</sup>. Enfin, le 4 septembre, il envoie au sous-préfet

8. – Cette même année, le maire demandait à l'État de pouvoir obtenir davantage que 1 500 francs, « bien insuffisants » pour permettre les acquisitions d'ouvrages.

9. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 32 v°.

10. – AM Douai, 2 D 373, *Registre des courriers-arrivée*, n° 165.

11. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 44 r°.

12. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 55 r°.

une liste des ouvrages dont le préfet « a bien voulu [lui] faire espérer la vente »<sup>13</sup>. Nous n'avons pas pu établir si la vente eut bien lieu, mais la *Description* n'arriva pas, sans doute parce que les événements militaires (campagne d'Allemagne en 1813, de France en 1814) et l'abdication de Napoléon qui les suivirent ne les permirent pas.

### *L'obtenir gratuitement en 1815, grâce à une sollicitation*

C'est peu avant la chute définitive de l'Empire que la *Description* refait surface à Douai. Le 16 juin 1815, le ministre accorde un exemplaire de la 2<sup>e</sup> sorte à la bibliothèque de la ville de Douai<sup>14</sup>. En dépit des événements – la bataille de Waterloo se déroule deux jours plus tard et entraîne la chute de Napoléon – les promesses de l'Empire sont tenues par la Restauration, soulignant ainsi la continuité de l'État. Le 23 septembre 1815, le maire remercie, au nom du conseil municipal, Alexandre Desmoutiers « pour les démarches qu'il a] faites à Paris afin d'obtenir du dernier gouvernement pour la bibliothèque de cette ville le bel ouvrage de la *Description de l'Égypte* »<sup>15</sup>. Alexandre Desmoutiers avait été le maire éphémère de la ville, nommé à ce poste par Napoléon pendant les Cent jours, mais il est félicité lors de la séance du conseil municipal du 11 septembre 1815, car il

*avait par ses pressantes sollicitations obtenu du gouvernement qu'un exemplaire des livraisons qui ont paru de l'ouvrage intitulé Description de l'Égypte [...] fût fourni gratuitement à la bibliothèque de la ville (...), remis à M<sup>r</sup> Desmoutiers et par ses soins expédié à la mairie avec les précautions convenables*<sup>16</sup>.

Le 6 octobre, le maire s'adresse au sous-préfet pour lui rappeler le don du gouvernement et obtenir l'autorisation de débloquer la somme de 130 francs pour frais de reliure, port et emballage. Comme rien n'avait été prévu dans le budget de cette année-là pour le musée et la bibliothèque, ce sont donc sur les dépenses imprévues qu'il convient de prélever cette somme, après l'accord préfectoral. Cette fois, Douai a enfin l'ouvrage.

Les différentes livraisons suivent le rythme fort inégal de la publication. Le 14 mars 1817, le maire écrit à la commission, qui lui répond le 19 en l'informant que l'exemplaire de la 3<sup>e</sup> livraison est entièrement prêt en ce qui concerne les planches, mais que les trois volumes de texte sont encore à tirer à l'Imprimerie royale et devraient sortir dans un délai d'un mois<sup>17</sup>. Le 9 avril,

13. – AM Douai, 2 D 320, *Registre des courriers-départ*, fol. 75 v<sup>o</sup>.

14. – BNF, NAF 3580, p. 70. En fonction de la qualité de l'ouvrage, notamment de celle du papier (vélín ou fin) et du nombre de pages de planches en couleur, on distingue quatre sortes correspondant à autant de niveaux de qualité.

15. – AM Douai, 2 D 322, *Registre des courriers-départ*, fol. 52 r<sup>o</sup>.

16. – AM Douai, 1 D 48, *Registre des délibérations*, fol. 51.

17. – BNF, NAF 3582, p. 14.

le maire demande que l'exemplaire destiné à Douai « soit relié et encaissé avant d'être expédié »<sup>18</sup>. Un an plus tard, le 8 juin 1818, Tessier, relieur de la commission, informe le maire de Douai qu'il a mis à la diligence une caisse renfermant « la suite de l'ouvrage sur l'Égypte donnée par le gouvernement pour la bibliothèque royale de votre ville »<sup>19</sup>. La dépense concerne un volume grand aigle à 15 francs, deux demi-aigle à 10 francs et 12 francs pour caisse, emballage, toile et paille, soit 47 francs. On voit ainsi que, depuis l'octroi de l'ouvrage, les envois se succédaient gratuitement, à l'exception des frais de reliure et de transport.

La 3<sup>e</sup> livraison est particulièrement longue puisqu'elle se fait en trois temps, échelonnés sur plusieurs années. Le 5 octobre 1827, le bibliothécaire, Guilmot, informe le maire de la prochaine arrivée de la 3<sup>e</sup> livraison de la *Description*, gratuite comme les autres, sauf la demi-reliure des deux volumes qui coûtera 35 francs, le pliage de l'atlas géographique et son cartonnage 25 et les frais d'emballage et de port. Des gravures manquantes aux volumes précédents sont également envoyées, qui sont à intercaler, et Guilmot demande l'autorisation de confier ce dernier travail au S<sup>r</sup> Foucart, pour éviter de renvoyer les ouvrages à Paris, source de frais supplémentaires.

Le 27 janvier 1830, le bibliothécaire annonce avoir reçu « 4 volumes in-folio formant le complément de l'ouvrage sur l'Égypte ». Le 8 décembre de la même année, il écrit à M. Delcroix, adjoint au maire, en lui demandant de transmettre au maire l'état des volumes de texte, « seul moyen que nous ayons de nous assurer que l'ouvrage sera complété, je l'espère, par les quatre volumes dont je vous envoie (*sic*) le récépissé signé par moi en qualité de bibliothécaire ».

Alors que le successeur de Guilmot à la bibliothèque, Duthillœul, ne le classe pas parmi les ouvrages remarquables en 1838<sup>20</sup>, il s'enorgueillit ensuite de sa présence, tout comme Dehaisnes après lui<sup>21</sup>. Duthillœul précise d'ailleurs qu'il était rangé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans un meuble adapté à ses dimensions<sup>22</sup>.

Pourtant, c'est aujourd'hui l'édition Panckoucke du grand ouvrage sur l'Égypte qui se trouve à la bibliothèque de Douai sous la cote 148 764, car la ville a subi les avanies de la guerre. Il est probable que cette édition Panckoucke soit un don de l'État destiné à reconstituer la collection détruite

18. – BNF, NAF 3582, p. 18.

19. – AM Douai, 2 R 52.

20. – Enquête de 1838 : AM Douai, 2 R 71.

21. – C. DEHAISNES, *Notice sur la bibliothèque publique de Douai*, Douai, Dechristé, 1868, p. XX.

22. – H. R. DUTHILLEUL, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai*, Douai, Ceret-Carpentier, 1846, p. XXXV. Nous n'avons pas trouvé d'autres informations sur ce meuble.

pendant la guerre, une pratique que l'on retrouve à Arras et à Dunkerque (*infra*).

### *La société d'agriculture de Douai obtient aussi le sien en 1837*

La société royale d'agriculture de Douai obtient pour sa part l'édition impériale et royale sur papier fin en 9 et 14 volumes le 4 juin 1837<sup>23</sup>. Elle est dans un remarquable état de conservation dans la bibliothèque de l'actuelle Société nationale d'agriculture. Elle bénéficiait naguère d'un meuble adapté, malheureusement disparu aujourd'hui. S'agit-il de celui de la bibliothèque publique de Douai, qui avait perdu son utilité après la disparition de l'ouvrage et qui aurait été donné à la Société? Ou d'un autre meuble? Nous n'avons pas pu l'établir.

### *Boulogne-sur-Mer en 1816, pour les Anglais...*

À l'instar de Douai, la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer obtient très tôt l'édition *princeps*. Un courrier du 3 septembre 1816 émanant du sous-préfet de Boulogne fait état de la requête de la ville afin d'obtenir l'ouvrage :

*La ville de Boulogne avait demandé pour sa bibliothèque le grand ouvrage sur l'Égypte. Son Exc. le ministre de l'Intérieur a fait sur cet objet un rapport au Roi qui a daigné l'accueillir favorablement.*

*Un exemplaire sur papier fin de l'ouvrage dont il s'agit est accordé à la ville de Boulogne. Son exc. a donné les ordres pour qu'il soit promptement expédié, mais elle a décidé que les frais de cartonnage, d'emballage et de transport soient aux frais de la commune<sup>24</sup>.*

La *Description* fait la fierté de la bibliothèque de Boulogne, riche de 22 000 volumes en 1823<sup>25</sup>, et la municipalité a su justifier sa demande par la présence sur place de nombreux Anglais :

*La ville de Boulogne possède une fort belle bibliothèque qu'elle a formée à grands frais et pour laquelle elle ne se refuse à aucun sacrifice afin de la tenir au niveau des connaissances. Placée dans le voisinage de l'Angleterre, dans une ville habitée sans cesse par un grand nombre d'étrangers, notre bibliothèque, la première que visitent les Anglais, devait nécessairement se montrer digne de la nation française qui depuis tant de siècles cultive les lettres, les sciences avec succès. Aussi S. Ex. le Ministre de l'Intérieur l'a-t-il constam-*

23. – M. BRASSART, *Catalogue des livres qui composent la bibliothèque de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord séant à Douai*, Douai, Adam d'Aubers, 1841, n° 861 p. 82, mentionne sa présence. Pour ce qui est de la date d'attribution, nous remercions Paul-Marie Grinevald de nous l'avoir communiquée.

24. – AM Boulogne-sur-Mer, 2 R 3.

25. – AM Boulogne-sur-Mer, *Registre correspondance-départ*, 26 décembre 1822-28 février 1825, fol. 52 v°. Le 31 mars 1823, au moment d'assurer sa bibliothèque, la ville donne ce nombre de 22 000 ouvrages.

ment honorée de sa bienveillance particulière [par] une foule d'ouvrages précieux, entr'autres le grand ouvrage sur l'Égypte<sup>26</sup>.

Le 28 mars 1829, le maire informe Isnardy, bibliothécaire, qu'il a « reçu les mémoires relatifs à la reliure d'un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Description de l'Égypte* »<sup>27</sup>. Il lui demande d'examiner attentivement les mémoires du fournisseur et de les valider, afin qu'il puisse demander au préfet l'autorisation de prélever cette somme sur les dépenses imprévues.

Bien qu'arrivés à la bibliothèque sur une dizaine d'années, les différents volumes sont numérotés à la suite, de 12410 à 12435<sup>28</sup>, et ils portent une même cote de classement (C 2357) : les numéros et la cote leur furent attribués peu avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par le bibliothécaire d'alors, Adolphe Gérard, qui établit un catalogue publié vingt ans plus tard, en 1865. Auguste Mariette, ami de Gérard, consulta longuement la *Description* lorsqu'il chercha à apprendre la langue égyptienne, ce qui lui posa d'ailleurs un certain nombre de problèmes : à l'époque de la réalisation des planches de l'ouvrage, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une part on ne connaissait pas encore la signification des hiéroglyphes, et d'autre part les dessinateurs qui avaient effectué les relevés sur place n'avaient pas toujours été d'une grande rigueur, tiraillés entre l'ardeur d'un soleil de plomb et le danger des coups de feu des mameouks. En dépit de la grande qualité de la *Description*, celle-ci contient donc des erreurs et des lacunes<sup>29</sup>.

Notons que Mariette eut la chance de trouver aussi à Boulogne le *Voyage à Méroé, au fleuve blanc* de Frédéric Cailliaud octroyé par le ministre de l'Intérieur<sup>30</sup>, le *Précis du système hiéroglyphique* de Champollion, entré dès 1825 grâce à un amateur éclairé, et les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* du même Champollion, arrivés progressivement. Le 31 août 1835, le bibliothécaire écrit en effet au maire pour déplorer le silence du ministre de l'Intérieur au sujet des *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* – cela suppose qu'une demande avait été formulée afin de l'obtenir – et l'exhorte à écrire à ce ministre « parce que la bibliothèque possède déjà le grand ouvrage de la

26. – Le 24 août 1827, dans un courrier adressé au ministre des Colonies afin d'obtenir des cartes marines : AM Boulogne-sur-Mer, *Registre correspondance-départ*, 22 août 1827-11 février 1830, fol. 1 v°.

27. – AM Boulogne-sur-Mer, *Registre correspondance-départ*, 22 août 1827-11 février 1830, fol. 110 v°.

28. – On compte 13 volumes de texte in fol. (12408 à 12420) au lieu de 10 ; 10 de planches demi-aigle (12421 à 12430), 4 de taille exceptionnelle (12431 à 12434) et la préface (12435) au lieu de 14. Nous remercions chaleureusement Sandrine Boucher, directrice-adjointe de la bibliothèque, qui a facilité notre recherche sur place.

29. – L'anecdote est rapportée par G. MASPERO, « Mariette (1821-1881). Notice biographique », dans *Bibliothèque égyptologique*, t. XVIII, Paris, Leroux, 1904, p. VII.

30. – AM Boulogne-sur-Mer, *Registre correspondance-départ*, 26 décembre 1822-28 février 1825, fol. 155 v°, 3 novembre 1824.

commission d'Égypte dont celui de Champollion n'est que le complément ». Il obtient gain de cause puisque quelques mois plus tard, le 19 décembre 1836, un document d'archive nous révèle que la 5<sup>e</sup> livraison est arrivée abîmée, perforée par les clous de la caisse de transport!<sup>31</sup> Les *Monuments* (12436 à 12445) forment deux volumes de texte (le second est manquant) et huit d'atlas (les quatre volumes d'atlas sont scindés chacun en deux parties).

## **Lille et Saint-Omer : les seules à posséder les deux éditions**

### ***Lille, la plus ambitieuse***

#### *Une première attribution de l'édition impériale en 1819*

En 1816, le bibliothécaire de la ville de Lille adresse un courrier au maire pour lui demander que sa bibliothèque soit pourvue systématiquement d'un exemplaire de tous les ouvrages sortant de l'imprimerie royale, des triples de la bibliothèque royale, et qu'elle dispose de 3000 francs par an pour les achats. Les deux premières demandes devraient être formulées au roi, alors que la troisième incombe à la municipalité<sup>32</sup>.

Les démarches succèdent aux démarches, et Lille obtient une première fois l'ouvrage à la fin de l'année 1819, comme l'indique une lettre du ministre à la commission, datée du 9 décembre<sup>33</sup>:

*Sa Majesté a accordé la Description de l'Égypte à la Bibliothèque de Lille et a envoyé un exemplaire papier fin à l'adresse de Mr le Préfet du Nord : les frais seront payés sur les ressources locales.*

Le 6 janvier 1820, le maire s'adresse au ministre de l'Intérieur<sup>34</sup>:

*M<sup>r</sup> De Mery a eu la complaisance de me communiquer la lettre que V. E. lui a adressée le 9 du mois de D<sup>e</sup> et par laquelle sa majesté venait d'accorder à la bibliothèque de cette ville un exemplaire papier fin de la Description de l'Égypte.*

*Ce magnifique ouvrage manquait à cette bibliothèque et j'ai l'honneur de prier Votre Ex<sup>ce</sup> de supplier S. M. d'agréer l'expression de la reconnaissance de cette ville fidèle pour la faveur qu'elle vient de lui accorder.*

*Daignez Monseigneur recevoir mes respectueux remerciements d'avoir bien voulu solliciter et obtenir cette trace de la munificence royale. J'attends ainsi que les habitants de cette ville, amis des sciences et des arts, le résultat des ordres que V. E. a donnés pour le prompt envoi de l'ouvrage en question.*

31. – AM Boulogne-sur-Mer, 2 R 7.

32. – AD Nord, 1 T 240/9.

33. – BNF, NAF 3582, p. 124.

34. – AM Lille, 17852, *Registre des correspondances-départ* (6 décembre 1817-17 avril 1820), n° 2261.

Parallèlement, il s'adresse au préfet le 10 janvier, pour lui demander l'autorisation de débloquer la somme de 160 francs en faveur de « M. Jomard, C<sup>re</sup> du gouvernement chargé de l'envoi de l'ouvrage » pour les frais de cartonnage, emballage et transport<sup>35</sup>. C'est chose faite le 15 (n° 2288).

### *L'achat de l'édition Panckoucke en 1822*

L'ouvrage arrive à la bibliothèque lilloise et il est même victime de son succès, à telle enseigne que l'on craint qu'il ne se détériore. Pour l'éviter, le bibliothécaire soumet au maire la proposition d'acquérir la seconde édition qui serait mise à disposition du public, alors que la première serait préservée. Le maire lui répond favorablement le 12 décembre 1822 :

*Je partage entièrement l'opinion que vous écrivez dans la lettre que vous m'avez fait l'h[onneur] de m'écrire le 11 de ce mois sur la nécessité de procurer à la Bibliothèque de cette ville l'édition de M. Panckoucke du Grand ouvrage de l'Institut d'Égypte afin de conserver avec tout le soin qu'elle exige celle dont le Gouvernement a fait don à cette ville.*

*C'est dans cette intention que j'ai souscrit à Paris pour l'édition de M. Panckoucke. Je vais en conséquence vous faire remettre les volumes qui ont paru et que j'ai reçus<sup>36</sup>.*

De fait, le comte de Muysart, maire de Lille entre 1816 et 1830, figure bien en sa qualité de maire parmi la liste des souscripteurs de l'édition Panckoucke parue en 1830<sup>37</sup>.

Les arrivées se succèdent dans le temps, et le 8 mars 1823, le maire informe le bibliothécaire de l'arrivée de 9 recueils de planches et des volumes 7, 8 et 11, en l'invitant à les réunir aux autres déjà reçus<sup>38</sup>.

35. – AM Lille, 17852, *Registre des correspondances-départ* (6 décembre 1817-17 avril 1820), n° 2260.

36. – AM Lille, 17855, *Registre des correspondances-départ* (22 mars 1822-15 mars 1823), n° 869.

37. – Le comte de Muysart apparaît comme souscripteur de l'édition Panckoucke (la 2<sup>e</sup> édition de la *Description*) en tant que maire de Lille, comme son homologue Lesergeant (de Bayenghem), maire de Saint-Omer : *Description de l'Égypte. État moderne*, t. XVIII, Paris, 1830, p. 22 et 19. D'autres personnalités du Nord et du Pas-de-Calais sont mentionnées avec leur activité professionnelle, comme des libraires de Lille (Bronner-Bauwens ; Vanackere), Arras (Topino) et Calais (Leleux), dont le but était probablement de revendre l'ouvrage ; Ferrier, directeur des douanes à Dunkerque ; Auguste Mille, négociant à Lille ; Emmanuel Joseph Queuc, juge de paix du canton de Seclin, à Lille. D'autres particuliers figurent avec la seule indication de leur nom et de leur résidence : Belle-de-Caux, de Bully, Demon-Demortier et Valéry-Villaume, à Lille ; Twedel, à Boulogne-sur-Mer (en réalité Thomas Tweddell, un Anglais établi dans la ville à partir de la fin 1826).

38. – AM Lille, 17855, *Registre des correspondances-départ* (22 mars 1822-15 mars 1823), n° 1184.

*La seconde attribution de l'édition impériale en 1833*

Dix ans plus tard, le 25 mai 1833, un étrange courrier du maire apparaît dans les registres<sup>39</sup> :

*M<sup>rs</sup> le C<sup>te</sup> de Brigode et Barrois, députés du nord, actuellement à Paris, viennent de m'annoncer qu'ils ont reçu de Mr le Ministre du Commerce et des travaux publics un avis en date du 24 C<sup>t</sup> que les ouvrages dont la désignation suit ont été accordés à la Bibliothèque de la ville de Lille.*

*(...) 4<sup>e</sup> Les Monuments de l'Égypte et de la Nubie-5<sup>o</sup> Le grand ouvrage sur l'Égypte.*

Le maire remercie les deux députés le 31 mai au nom de toute la cité et les informe que c'est M. Dauchez-Hemar, agent accrédité par la mairie de Lille pour retirer les ouvrages auprès du ministère de l'Intérieur, domicilié 12 rue Saint-Guillaume à Paris, qui sera chargé du transfert des ouvrages à la bibliothèque<sup>40</sup>.

Le 13 juin, le ministre du commerce et des travaux publics écrit au préfet pour l'informer qu'un exemplaire de la *Description de l'Égypte* vient de lui être demandé pour la bibliothèque de la ville de Lille alors que cet ouvrage lui a déjà été accordé antérieurement : le ministre veut savoir « s'il en aurait été enlevé ». Le préfet transmet aussitôt l'information au maire, qui lui fournit une réponse le 21 juin 1833 :

*J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 15 de ce mois relativement à la Description de l'Égypte. Cet ouvrage a effectivement été accordé à la bibliothèque de la ville de Lille. Mais l'exemplaire qui existe n'est pas tout à fait complet ni en très bon état. C'est pourquoi j'ai cru devoir accepter le nouvel exemplaire qui nous a été offert. L'ancien pourrait servir à opérer un échange qui nous procurerait des ouvrages qui nous manquent.*

*Je vous prie donc, Monsieur le Préfet, de vouloir bien solliciter pour notre bibliothèque l'envoi du nouvel exemplaire qui nous a été promis. Un meuble a été construit tout exprès pour en assurer la conservation<sup>41</sup>.*

Nous n'avons pas pu déterminer si elle l'a réellement obtenu à nouveau. Toujours est-il que le catalogue publié en 1856 ne mentionne qu'un exemplaire complet de l'édition impériale et royale (10 volumes in-fol. et 12 de planches)<sup>42</sup>, et les 26 volumes de l'édition Panckoucke sans les 12 de

39. – AM Lille, 17866, *Registre des correspondances-départ (7 novembre 1832-20 août 1833)*, n° 924. L'information est reprise dans la presse : *Le Courrier du Nord*, 1<sup>er</sup> juin 1833.

40. – AM Lille, 17866, *Registre des correspondances-départ (7 novembre 1832-20 août 1833)*, n° 950.

41. – AD Nord, 1 T 240/9 ; AM Lille, 17866, *Registre des correspondances-départ (7 novembre 1832-20 août 1833)*, n° 1148.

42. – *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille. Histoire*, t. 2, Lille, 1856, n° 3401, p. 378-397.

planches<sup>43</sup>, probablement parce qu'on n'avait pas jugé utile de les acheter une seconde fois. On y trouve aussi les deux volumes des *Monuments* de Champollion, sans les planches, et le *Précis du système hiéroglyphique* du même Champollion.

Aujourd'hui, la bibliothèque municipale possède bien un exemplaire de l'édition impériale de la *Description* (50793 et 53924)<sup>44</sup>. Quant aux 24 tomes en 26 volumes de l'édition Panckoucke, ils sont également présents (cote 113663).

### ***Saint-Omer, bibliothèque la mieux pourvue***

#### *Saint-Omer souscrit à l'édition « royale » Panckoucke dès 1822*

La municipalité de Saint-Omer n'a pas répondu à l'appel à souscription de l'édition impériale, mais il faut dire que rares sont celles qui l'ont fait. Le prix élevé et les changements politiques, même si la Restauration soutient le projet éditorial de l'Empire, expliquent sans nul doute cette retenue. Quelques années plus tard, le 2 mai 1821, le maire propose, dans son compte moral au conseil municipal de la ville de Saint-Omer<sup>45</sup>, de rattraper le retard et de faire l'acquisition de la *Description de l'Égypte* parmi les dépenses extraordinaires de son budget pour 1822 :

*Notre bibliothèque, on le sait, riche en manuscrits et ouvrages anciens, est dépourvue d'ouvrages modernes. Il serait à désirer que chaque budget fit un fonds qui remplirait peu à peu cette fâcheuse lacune. En attendant, je vous propose de m'autoriser à souscrire au nom de la ville, pour l'achat du grand ouvrage de la Description de l'Égypte, dont la seconde édition dédiée au Roi, s'opère en ce moment. Je mets sous vos yeux le prospectus qui en fait ressortir le mérite et les avantages. Le prix de la Souscription doit s'élever à 2 000,00 fr. Je crois devoir y ajouter 300 fr. pour port et reliure des 25 volumes de texte et des 900 grandes gravures qui le composent, au total de 2 300,00 fr. a compte desquels je vous prie d'ouvrir un crédit de 1 000,00 fr.*

La dépense, qui dépasse nettement la somme habituelle de 500 francs affectée à l'entretien de la bibliothèque et à l'achat de livres, est acceptée par le conseil le 15 mai<sup>46</sup>.

*L'art. 2 comprend une somme de 1 000,00 fr. proposée pour l'achat du grand ouvrage sur l'Égypte, afin d'enrichir la bibliothèque publique, qui, depuis longtemps, n'a rien obtenu pour l'emplette des ouvrages modernes. La commission propose d'accueillir la proposition de M. le Maire, en le priant de*

43. – *Idem*, n° 3402, p. 397.

44. – Là encore, on trouve les deux volumes des *Monuments* de Champollion, sans les planches, et le *Précis du système hiéroglyphique* du même Champollion.

45. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 20, fol. 137 r°.

46. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 20, fol. 146 r°.

*vouloir bien employer ses bons offices auprès de qui de droit pour obtenir que la ville n'ait plus de sacrifices à faire pour compléter le paiement de la souscription à cet intéressant ouvrage, motivé sur la perte qu'a fait la bibliothèque par des enlèvements qui ont eu lieu pour l'établissement de l'école centrale à Boulogne.*

On comprend par les attendus de la décision que la municipalité audomaroise déplore la perte d'une partie des collections de sa bibliothèque publique, créée en 1794, au profit de Boulogne-sur-Mer. Les collections audomaroises auraient pu être d'une richesse inestimable compte tenu de la confiscation des ouvrages des ordres religieux, notamment des abbayes de Saint-Bertin et de Clairmarais. Mais, en 1795, est décidée la création d'une école centrale par département : Saint-Omer est sur les rangs, mais Boulogne également. Or, celui qui est à l'origine de ce beau projet n'est autre que Pierre Daunou, natif de Boulogne... C'est donc le port de pêche qui obtient l'école entre 1798 et 1803, et une bibliothèque est alors créée pour donner aux élèves une documentation de choix : Jean-Baptiste Isnardy, son directeur, vient en personne choisir les ouvrages qui l'intéressent parmi les collections audomaroises, mais aussi arrageoises<sup>47</sup>. La municipalité de Saint-Omer est fort dépitée, et même si elle ouvre sa propre bibliothèque publique en 1805, grâce aux efforts opiniâtres de son bibliothécaire, l'abbé Aubin, elle ne récupère pas les ouvrages perdus qui constituent aujourd'hui encore une des richesses de celle de Boulogne. Dès lors, Saint-Omer s'efforce d'acquérir des ouvrages modernes, c'est-à-dire publiés récemment, et la *Description de l'Égypte* en fait partie.

Le 1<sup>er</sup> mai 1822, le maire revient sur le projet d'acquisition et demande au conseil de verser le solde de la dépense<sup>48</sup>. C'est chose faite le 14 mai<sup>49</sup> :

*Le conseil ayant constaté l'année dernière le désir d'enrichir la bibliothèque de cette ville en votant un à compte, ne peut que s'empresse de voter dans cette session le solde de cette dépense qui est de 1 400,00 fr.*

De fait, un an plus tard jour pour jour, le 1<sup>er</sup> mai 1823, le maire annonce aux membres de son conseil « avoir souscrit, conformément à vos désirs, pour l'achat du grand ouvrage de la commission d'Égypte. J'en ai reçu un grand nombre de livraisons<sup>50</sup>. J'ai cependant cru devoir en ajourner le dépôt à

47. – H. PIERS, *Notice historique sur la bibliothèque publique de la ville de Saint-Omer*, Lille, V<sup>e</sup> Libert-Petitot, 1840, p. 17. L'abbé Delamotte a également pris de nombreuses notes sur cet événement vécu de façon dramatique à Saint-Omer : AM Saint-Omer, ms. 1710. De son côté, Isnardy resta en poste à Boulogne-sur-Mer jusqu'à sa mort le 22 novembre 1830 ; il fut remplacé au début de l'année 1831 par Gérard.

48. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 20, fol. 165 v<sup>o</sup>.

49. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 20, fol. 175 r<sup>o</sup>.

50. – *Supra*, n. 36 : le maire de Saint-Omer figure comme souscripteur.

la bibliothèque publique jusqu'à ce qu'elle ait pu être convenablement reliée, d'autant d'ailleurs que la livraison ne soit pas faite par ordre exact de série »<sup>51</sup>. On peut écrire dans le registre des délibérations, que la bibliothèque « sera incessamment enrichie du bel ouvrage de la commission d'Égypte »<sup>52</sup>. On lui associera pour l'occasion un autre ouvrage extraordinaire, le *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore*, de Charles Lacretelle, assorti de l'album de planches de Melling, au format Grand Égypte.

Selon Hector Piers<sup>53</sup>, il faut encore attendre le 29 octobre 1827 pour que les planches de la *Description* soient exposées. Même s'il s'agit de la seconde édition, les envois sont encore fragmentés, et des instructions sont insérées dans les volumes à destination des relieurs afin qu'ils puissent se retrouver dans ce jeu complexe. Aucune indication dans les archives ou sur l'ouvrage lui-même ne permet de savoir si un artisan local fut choisi pour l'occasion, mais, compte tenu du mauvais état de la reliure, il est possible de distinguer des journaux qui furent utilisés pour celle-ci – en l'occurrence d'anciens journaux anglais de l'année 1815 – pour les 25 volumes in-8° et les 12 volumes de planches, de format atlantique.

Grâce à cette acquisition, la bibliothèque possède, sous le n° 4418 du catalogue commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1827 par le bibliothécaire Hector Piers, la seconde édition de la *Description* réalisée par Panckoucke, publiée à partir de 1822. Or, elle détient également, sous le n° d'inventaire 4445, l'édition impériale, chronologiquement antérieure mais qui a rejoint les collections un peu plus tard. Voici comment.

### *Saint-Omer gratifiée de l'édition impériale et royale en 1828*

Lors de la séance du conseil municipal du 12 mai 1828, « Le Président donne lecture d'une lettre de M. le sous-préfet de cet arrondissement, en date du 3 de ce mois, par laquelle ce magistrat annonce à M. le maire que Sa Majesté a daigné accorder à la bibliothèque de S. Omer, le grand ouvrage sur l'Égypte imprimé aux frais du trésor. Le conseil témoigne qu'il n'est pas moins flatté que reconnaissant de la bienveillance dont Sa Majesté ne cesse d'honorer cette ville »<sup>54</sup>.

La lettre du sous-préfet est conservée aux archives de Saint-Omer<sup>55</sup> :

51. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 21, fol. 2 v°.

52. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 21, fol. 7 r°.

53. – H. PIERS, *Notice*, *op. cit.* (n. 48), p. 26. Cet auteur se méprend quand il écrit que la municipalité avait souscrit à l'édition Panckoucke en 1820, celle-ci n'est disponible en souscription qu'en 1821, et réalisée à partir de 1822.

54. – AM Saint-Omer, *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1 D 21, fol. 172 r°.

55. – AM Saint-Omer, *ms.* 1279, pièce 27.

*Saint-Omer, le 03 Mai 1828*

*Monsieur le Maire,*

*J'ai l'honneur de vous annoncer que Sa Majesté a accordé à la Bibliothèque de St-Omer le grand ouvrage sur l'Égypte imprimé aux frais du trésor.*

*M<sup>e</sup> Jomard, Commissaire du Gouvernement, est chargé de faire préparer le texte, les planches et l'atlas de cet exemplaire que vous devrez faire prendre au Palais de l'Institut royal.*

*M<sup>e</sup> le Préfet, en me donnant cet avis par sa lettre du 1<sup>er</sup> du courant, me charge aussi de vous informer que les frais de reliure ou de cartonnage, ainsi que ceux d'emballage ou de transport, seront payés sur le crédit des dépenses imprévues ouvert au budget de votre ville pour l'année 1828.*

Le roi Charles X était venu au camp de Saint-Omer pendant une semaine en septembre 1827, il avait assisté à un bal en son honneur dans les murs de la bibliothèque, et sans doute voulait-il remercier la ville par ce geste. Peut-être faut-il y voir la marque de l'ancien préfet du Pas-de-Calais Siméon, devenu directeur général des Beaux-Arts en janvier 1828, qui avait publié en 1821 une « Notice sur les usages et le langage des habitants du Haut-Pont, faubourg de Saint-Omer »<sup>56</sup>. Le vicomte Siméon devint membre de la Société Académique des Antiquaires de la Morinie le 3 mai 1833, nommé membre honoraire par acclamation « en reconnaissance de son influence mise à la disposition de la Société en vue de sa reconnaissance d'utilité publique »<sup>57</sup>.

Une autre raison de la munificence royale réside dans le stock d'ouvrages conservé à Paris. Edmée-François Jomard, ancien membre de l'Expédition et responsable de l'édition, avoue dans une note du 28 février 1828 adressée au ministre de l'Intérieur, Martignac, que la seule publication de l'ouvrage (200 sur vélin, 800 sur papier fin) a coûté 4 100 000 francs. Or, à cette date, 150 exemplaires seulement ont été vendus, 510 ont été offerts à divers établissements publics, savants, officiers, et 340 restent stockés au Palais des Beaux-Arts (l'Institut), dans de mauvaises conditions de conservation. Il importe donc de s'en défaire au plus tôt<sup>58</sup>, et c'est dans ce contexte que Saint-Omer en bénéficie à titre de cadeau royal. Pour Charles X, cela ne coûte rien puisque, à l'exception de la carte topographique qui paraît en 1828, l'essentiel de la dépense éditoriale remonte à l'époque de l'Empire et du règne de

56. – *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, 3, 1821, p. 357-363.

57. – Renseignements de sa fiche de membre, aimablement communiqués par Rose-Marie Pasquier, secrétaire générale et bibliothécaire de la Société académique des Antiquaires de la Morinie. La société avait été créée en septembre 1831, autorisée par le ministre le 19 janvier 1832, et reconnue d'utilité publique le 21 avril 1833.

58. – AN, F 17/1102, cité par Y. LAISSUS, *Jomard, le dernier Égyptien*, Paris, Fayard, 2004, p. 261-262.

Louis XVIII. En revanche, le bénéfice politique est réel, puisque cela honore la municipalité qui le reçoit et la fidélise à sa personne.

Le 30 octobre 1828, le maire informe le sous-préfet qu'il a chargé Tessier, relieur attaché à la commission, « de relier ce bel ouvrage d'une manière convenable à sa destination », et que Tessier vient de la lui adresser, « avec la facture des frais de la demi-reliure maroquinée. Ils s'élèvent y compris la caisse d'emballage ainsi que les frais de transport à la somme de 555,50 fr. cent »<sup>59</sup>. Le maire lui demande d'obtenir l'autorisation du préfet pour affecter cette somme sur les dépenses imprévues de 1828.

Le 10 novembre, le maire accuse réception à Tessier de la caisse et donne la date de la décision ministérielle : le 17 avril 1828. Il ajoute que « les 894 planches se trouvent dans quinze volumes reliés, le texte comporte dix-sept volumes in-folio d'inégale grosseur brochés, mais ne paraît pas complet surtout dans la partie d'antiquités et dans celle de l'histoire naturelle »<sup>60</sup>.

Le 25 novembre, un mandat de 520,65 est envoyé à Tessier, avec une traite de la même somme moins 35 centimes de remboursement du timbre de ce mandat, payable chez MM. Carette et Minguet, banquiers<sup>61</sup>.

Cet exemplaire de l'édition impériale reçoit le numéro d'inventaire 4445 (fig. 2). Si les neuf volumes de texte sont décorés d'un liseré en fleur de lotus sur la reliure, ceux des 15 volumes de planches (un format grand-monde, trois grand aigle, 11 demi-aigle) portent des fleurs de lys à la roulette, ce qui n'est guère étonnant puisque cette reliure est réalisée dans les années 1820, sous la Restauration. Le texte fut sans doute relié localement.

Alors que cette édition *princeps* arrivée en novembre 1828<sup>62</sup> est conservée religieusement, l'autre est bien utilisée. Le 16 mars 1829, Henri Piers, bibliothécaire à Saint-Omer, et successeur de l'abbé Aubin, le justifie dans une note :

*La belle Description de l'Égypte, don brillant de S. M., est toujours dans sa caisse d'envoi : un meuble propre à recevoir ce magnifique ouvrage est de toute nécessité. L'autre exemplaire est à chaque instant feuilleté par les militaires de la garnison ; exposé sur des tables, ayant déjà souffert du transport, insensiblement malgré tous les soins possibles, il pourrait se détériorer : il serait favorable de pouvoir l'échanger*<sup>63</sup>.

59. – AM Saint-Omer, *Registre correspondance-départ* 19, fol. 190 v°, n° 1617.

60. – AM Saint-Omer, *Registre correspondance-départ* 20, fol. 4 r°, n° 10. Le terme « antiquités » est souligné dans le texte.

61. – AM Saint-Omer, *Registre correspondance-départ* 20, fol. 8 v°, n° 24.

62. – Note des ouvrages envoyés par le Ministère à la bibliothèque publique, rédigée par H. Piers : AM Saint-Omer, *ms.* 1275, pièce 27.

63. – AM Saint-Omer, *ms.* 1275, pièce 35. H. PIERS, *Notice, op. cit.* (n. 47), p. 36, indique avoir demandé à plusieurs reprises à l'administration municipale « un meuble digne de la valeur de cette

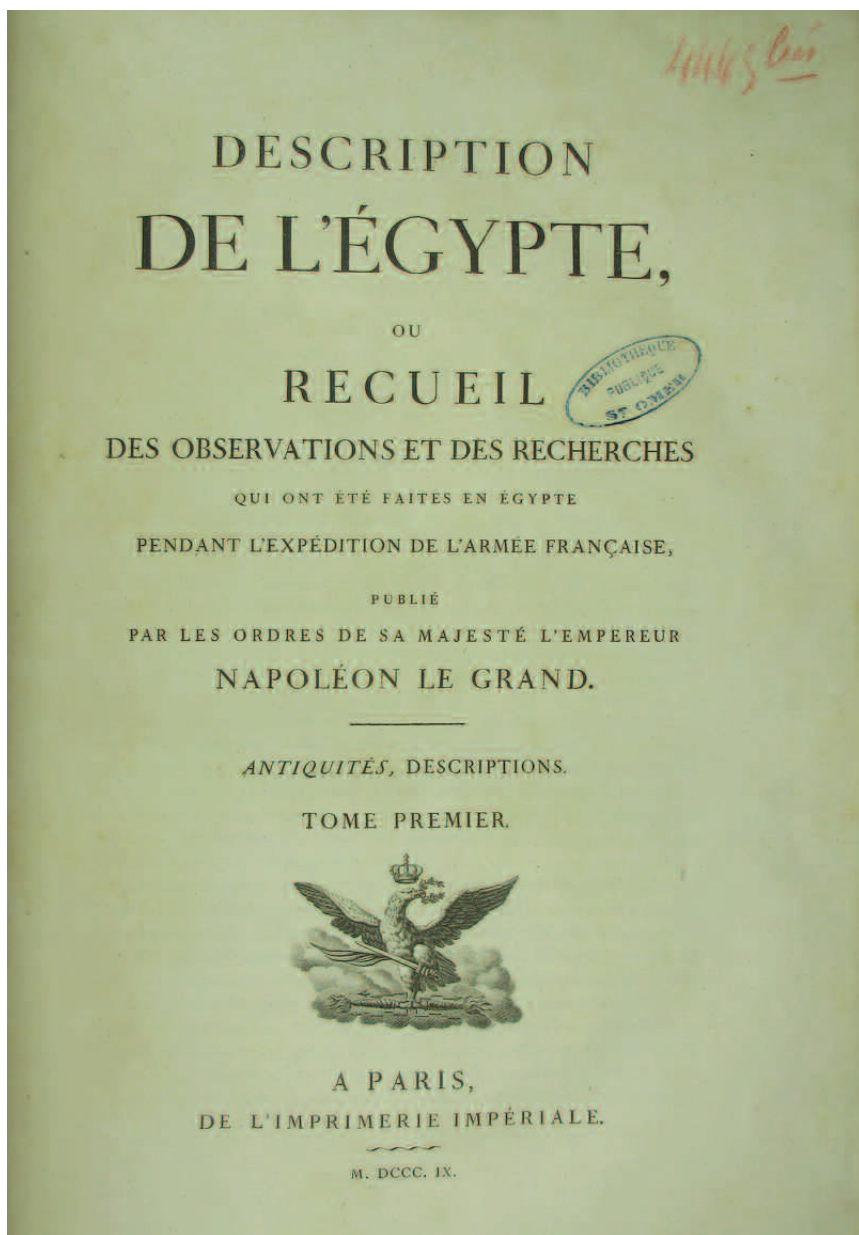


FIG. 2. – L'édition impériale de la *Description de l'Égypte* (Cliché J.-L. Podvin © BAPSO).

En fait, jamais un meuble digne de ce nom ne fut réalisé – on pense au magnifique meuble du Sénat à Paris<sup>64</sup>, conçu par Jomard et exécuté par l'ébéniste Charles Morel, avec des sculptures de Danton, mais qui coûtait à lui seul mille francs – et l'on se contenta de ranger l'ouvrage dans une étagère réalisée sommairement.

Dans un article partisan du *Mémorial artésien* paru le 24 février 1849, le journaliste souligne le rôle du gouvernement de la Restauration pour enrichir la bibliothèque (« La magnifique description de l'Égypte fut donnée à Saint-Omer à cette époque ») alors qu'elle avait stagné sous l'Empire, en oubliant – sciemment ? – qu'un premier exemplaire avait été acheté par la municipalité...

### *Un troisième exemplaire légué à Saint-Omer en 1925*

Si la bibliothèque de Saint-Omer conserve aujourd'hui les deux éditions, elle peut aussi se vanter de posséder un troisième exemplaire (fig. 3), offert par la baronne du Teil-Chaix d'Est Ange après la première guerre mondiale. L'acte de donation du Teil, qui concerne aussi bien des œuvres d'art pour le musée que des volumes pour la bibliothèque, est daté du 16 décembre 1921. La commission de la bibliothèque accepte le don du Teil le 30 avril 1925<sup>65</sup> et attribue même leur nom à une salle, inaugurée le 3 octobre 1926. Il s'agit ici encore de la seconde édition, dite Panckoucke.

## **Un extraordinaire engouement régional**

### *Valenciennes en 1819 : l'impatience de découvrir l'ouvrage*

À Valenciennes, où l'édition impériale est toujours conservée aujourd'hui (W 3-1 à W 3-13 et W 4-16 à W 4-24)<sup>66</sup>, une publication locale note dès 1827 que « la bibliothèque publique possède, entr'autres choses remarquables : *Le grand ouvrage sur l'Égypte*, publié par ordre du gouvernement »<sup>67</sup>.

L'ouvrage est arrivé huit ans plus tôt, puisque le ministre informe la commission le 18 septembre 1819 que le roi vient d'accorder un exemplaire sur papier fin à la ville de Valenciennes<sup>68</sup>. Une lettre du 25 septembre 1819,

63. – (suite) donation », adapté à « la conservation des magnifiques planches du recueil », sans succès semble-t-il. Pour ce qui est du mauvais état du premier exemplaire, il peut encore être constaté aujourd'hui.

64. – On recense en fait une vingtaine de meubles tous différents : H. BARI, « La Description de l'Égypte », dans *Mémoires d'Égypte*, Strasbourg, La nuée bleue, 1990, p. 44-59 ; P.-M. GRINEVALD, « La Description de l'Égypte, un monument éditorial », dans P. BRET (dir.), *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières 1798-1801*, Paris, Académie des sciences, 1999, p. 296-305 ; *id.*, « La Description de l'Égypte », dans J.-M. HUMBERT (dir.), *Bonaparte et l'Égypte. Feu et Lumières*, Paris-Arras, Fernand-Hazan, 2008, p. 200-204.

65. – AM Saint-Omer, ms. 1937, *Registre de la commission de la bibliothèque*, fol. 74 v°.

66. – On y trouve aussi deux volumes des *Monuments* de Champollion, mais pas les planches.

67. – *L'Indicateur valenciennois. Almanach*, 1827, p. 113.

68. – BNF, NAF 3582, p. 115.

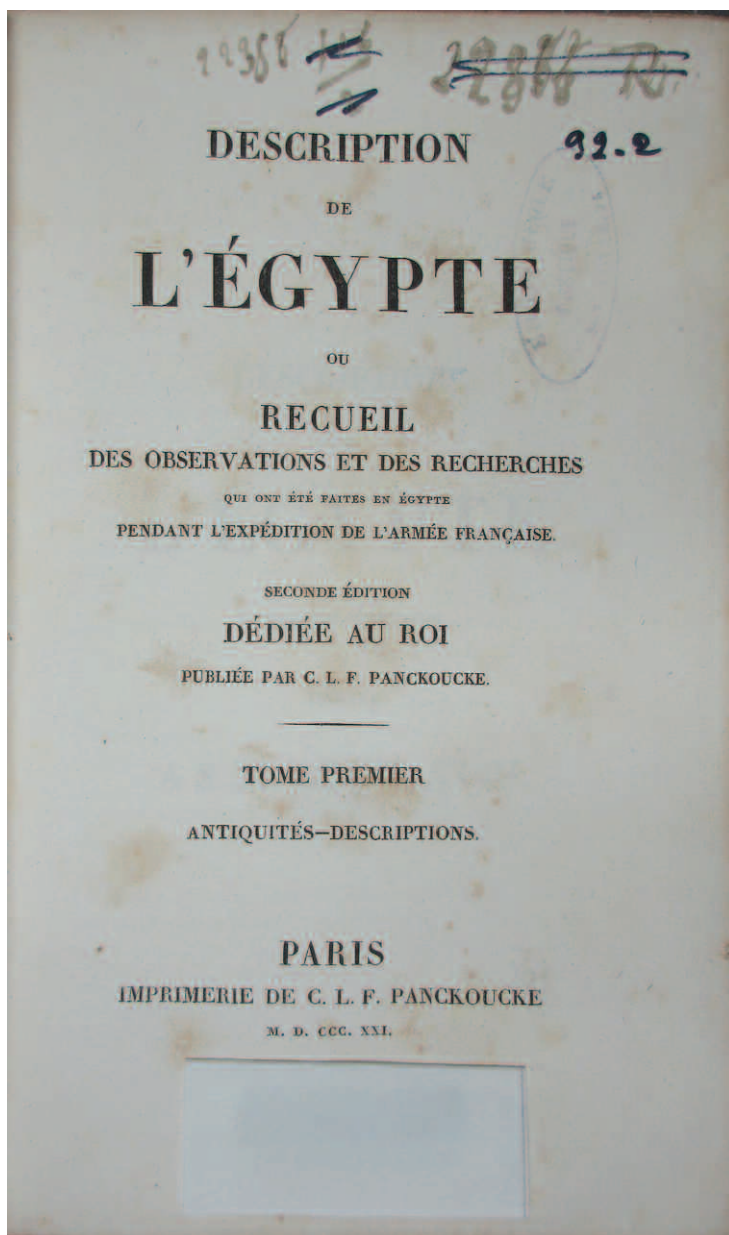


FIG. 3. – La seconde édition de la *Description de l'Égypte* (Cliché J.-L. Podvin © BAPSO).

adressée au comte Decazes, Pair de France, ministre et secrétaire d'État de l'Intérieur, le remercie<sup>69</sup> :

*Monseig<sup>r</sup>*

*J'ai reçu avec la plus grande satisfaction l'avis que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser sous la date du 18 de ce mois que Sa Majesté a daigné accorder à la bibliothèque de cette ville sur le rapport avantageux que votre excellence a eu la bonté de lui faire, le bel ouvrage de la Description de l'Égypte.*

L'affaire suit son cours, et le 8 octobre, la commission chargée de la vente de la *Description* écrit au maire de Valenciennes pour l'informer des détails pratiques de ce don. C'est Jomard en personne qui signe le courrier :

*Monsieur*

*S. Ex. le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur m'informe que le Roi a daigné accorder un exemplaire de la Description de l'Égypte à la bibliothèque de la ville de Valenciennes.*

*Avant de remettre au relieur de la commission l'exemplaire destiné à cette bibliothèque, afin qu'il soit cartonné suivant l'usage pour sa conservation, je dois vous informer que la dépense se montera suivant le prix convenu et réglé pour les 3 livraisons publiées jusqu'à ce jour à la somme de 140 francs, savoir*

2 vol grand aigle à 25                      50

9 vol demi-aigle à 10                      90

*Le texte demeure broché.*

*Aussitôt que votre réponse me sera parvenue, je ferai préparer cet exemplaire qui sera expédié par M. Tessier, relieur, rue de la harpe, N° 45, auquel devra être renvoyé le récépissé.*

*J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.*

*Le Comm<sup>re</sup> du gouv<sup>t</sup> près la Comm<sup>on</sup> d'Égypte*

*Jomard*

Le 21, le maire transmet l'information au sous-préfet en le priant de demander au préfet l'autorisation de débloquer la somme dite sur les fonds imprévus pour 1819. Il précise également que d'autres dépenses sont à prévoir pour l'emballage et le transport. Le même jour, il demande à Jomard de remettre l'ouvrage au relieur, et l'informe qu'il va faire parvenir la somme au relieur dès que l'ouvrage sera prêt à partir.

69. – AM Valenciennes, T 2/10.

Le 11 décembre, le maire s'adresse au relieur, le priant de « vouloir bien accélérer cette expédition autant qu'il sera possible, les habitants de cette ville et moi-même étant très empressés de jouir du bienfait du gouvernement ».

L'attente est décidément difficile. Le 14 janvier 1820, il relance le relieur, « les habitants de cette ville attendant avec beaucoup d'impatience cette magnifique production ». Le 28 janvier, c'est à Jomard qu'il s'adresse, en lui demandant d'intervenir auprès du relieur pour obtenir enfin « un objet précieux » tant attendu « des amateurs des arts »<sup>70</sup>.

Il semble que l'arrivée de la *Description* ait joué un rôle de déclencheur, puisque le 29 juin 1820, la municipalité décide de débloquer pour le budget de 1821 et des années suivantes une somme extraordinaire de 1 000 francs, crédit destiné à acquérir « un assez grand nombre d'ouvrages intéressants » dont elle était jusqu'alors dépourvue<sup>71</sup>. Cette somme s'ajoute aux dépenses ordinaires de traitement du bibliothécaire (800 francs), du surveillant et du garçon de service (200 francs chacun).

### ***Arras comble son retard en 1820***

À Arras, la présence de Pierre-Dominique Martin, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, a sans doute contribué à susciter l'intérêt pour l'Égypte. Cet homme, qui avait participé à l'Expédition d'Égypte avant de devenir membre de la commission scientifique, rédigea plusieurs contributions à l'ouvrage. Les hasards de ses postes civils le menèrent à Arras de 1810 à 1821. C'est auprès de lui que les souscripteurs sont invités à se rendre en 1814 pour constater la qualité de l'ouvrage : il en avait été destinataire en tant que contributeur dès l'été 1812, et il est invité deux ans plus tard à en faire de la publicité<sup>72</sup>.

Martin devint aussi, lors de son passage dans le département, secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture d'Arras. Devant la rareté de l'ouvrage, la société lui demanda à plusieurs reprises des interventions sur les travaux qu'il avait menés sur place. Il fut ainsi l'auteur d'un article consacré à l'Égypte dans les mémoires de cette Académie dès 1818, et récidiva l'année suivante<sup>73</sup>. En fait, Martin n'est pas le seul à publier son texte avant sa parution dans la *Description*, tant la publication tarde à venir : un autre ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Pierre-Simon Girard, l'avait devancé en 1816

70. – AM Valenciennes, T 2/11.

71. – AM Valenciennes, 1 D 1/23, fol. 40 v° et 41 r°.

72. – Y. LAISSUS, *Jomard, le dernier Égyptien*, op. cit. (n. 59), p. 105 et 141.

73. – P.-D. MARTIN, « Description hydrographique des provinces de Beny-Soueyf et du Fayoum en Égypte », *Mémoires de la société royale d'Arras*, t. 1, 1818, p. 231-291 ; « Rapport concernant la notice sur la topographie de l'Égypte », t. 2, 1819, p. 214-247 et 310-349.

et 1817 devant l'Académie des sciences, avec un mémoire sur les mesures agraires des anciens Égyptiens et un autre sur la sédimentation dans la vallée du Nil<sup>74</sup>.

La société savante arrageoise justifie la publication en ces mots<sup>75</sup> :

*La description de l'Égypte, publiée par ordre du gouvernement, étant un ouvrage très volumineux, et tellement cher que très peu de particuliers, et même de sociétés savantes, peuvent se le procurer, et qui même, malgré la munificence du gouvernement, n'existe pas encore dans toutes les bibliothèques gouvernementales ; les membres de la commission, soussignés, pensent que la publication de la Notice sur la topographie de l'Égypte dans les mémoires de la société royale, contribuera à en rendre la lecture d'un intérêt plus général, et ne pourra par conséquent être que très utile pour répandre davantage la connaissance de ce recueil, et pourra même en augmenter le nombre de souscripteurs.*

À Arras, le 7 juillet 1820

Donot, Sallentin, Faille.

La justification de la publication est discutable, car le roi avait octroyé à Arras la *Description* trois mois plus tôt. Le 1<sup>er</sup> mai 1820, une lettre du ministre en fait état :

*S. E. prévient que le Roi vient d'accorder la Description de l'Égypte aux bibliothèques des villes d'Arras et de Toulon. Son Excellence a déjà remis celui qu'il avait reçu à M. le Préfet du Pas-de-Calais pour la ville d'Arras*<sup>76</sup>.

C'est grâce à l'intervention de Joseph Balthazar Siméon, préfet du Pas-de-Calais de juillet 1818 au 1<sup>er</sup> septembre 1824, qu'Arras est doté de l'ouvrage<sup>77</sup>. Rappelons que quelques années plus tard, en janvier 1828, Siméon arriva à la direction des Beaux-Arts et œuvra pour que l'ouvrage fût enfin terminé, alors qu'en 1821, son père, ministre de l'Intérieur, avait facilité l'autorisation de la seconde édition de la *Description*. Siméon (fils) est ambitieux pour Arras : le 31 mai 1820, il demande à Tessier que l'exemplaire destiné à Arras soit relié en papier rouge maroquiné et dos de maroquin, et de le faire dresser à M. le Maire d'Arras, aussitôt que cela sera possible<sup>78</sup>. Cela entraîne une réaction de la commission le 19 juin :

74. – Y. LAISSUS, « Étude... », *op. cit.*, p. 231.

75. – *Mémoires de la société royale d'Arras*, t. 2, 1819, p. 308-309.

76. – BNF, NAF 3582, p. 154. Le ministre n'est pas perdant, qui en récupère un nouveau en échange, en papier vélin.

77. – M. BILLET, « Notice biographique sur M. Martin, ancien ingénieur des Ponts-et-Chaussées, membre de l'Académie d'Arras », *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t. XXIX, 1856, p. 8.

78. – BNF, NAF 3582, p. 159.

*J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour la reliure en papier rouge maroquiné<sup>79</sup> de l'exemplaire de l'ouvrage accordé à la Bibliothèque d'Arras. Comme vous m'aviez fait entrevoir lors de votre séjour à Paris que les fonds de cette bibliothèque ne permettaient pas de faire cette dépense, il me paraît nécessaire de vous demander un mot d'explication à ce sujet. À la vérité, votre lettre ne laisse point d'équivoque sur le mode de la reliure, mais je ne suis pas fâché de saisir cette occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous réitérer l'assurance des sentiments distingués d'estime et de haute considération avec lesquels je suis.*

*N. B. La bibliothèque d'Arras sera servie sur le champ et avant son tour ; le relieur a déjà commencé<sup>80</sup>.*

La *Description* est mentionnée dans un catalogue publié en 1887<sup>81</sup>. Il s'agit bien de l'édition impériale (la notice indique la date de 1809 qui est celle, officielle, de la première édition), mais seuls les 11 volumes in-fol. sont signalés. Malheureusement, le dramatique incendie consécutif au bombardement du 5 juillet 1915 qui ravagea la bibliothèque et les archives causa d'irréparables dégâts et consuma entièrement à la fois les volumes et les documents relatifs à l'ouvrage.

Si la bibliothèque d'Arras détient aujourd'hui quelques volumes des deux versions (Cat. D 1179 pour l'impériale, B 2431 pour Panckoucke), ils lui ont en réalité été attribués par un legs et par le ministère. L'édition impériale et royale est fort incomplète et ne comporte que trois volumes de l'État moderne et un de l'Antiquité<sup>82</sup>, non reliés et enregistrés en tant que don de l'État le 15 février 1950. L'édition Panckoucke est complète (24 volumes brochés), avec la couverture d'éditeur provisoire, mais est dépourvue des planches<sup>83</sup>. Elle vient du legs Travers-Le Sénécal, daté quant à lui de 1923. Julien Le Sénécal, petit-fils d'Émile Travers, diplômé en histoire et promis à un bel avenir – il allait intégrer l'École des chartes – avait été tué à Neuville-Saint-Vaast, sur le front d'Artois, en 1915, et la famille décide en sa mémoire de faire un legs d'un wagon entier d'ouvrages à la bibliothèque arrageoise, accepté lors du conseil municipal du 14 septembre 1923.

79. – Souligné dans le texte.

80. – BNF, NAF 3582, p. 159.

81. – A. WICQUOT, *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Arras*. 2, Arras, 1887, p. 345, n° 3941. On y trouve aussi les ouvrages de Champollion, signes de l'intérêt des Arrageois pour la nouvelle science.

82. – Les quatre portent le n° 31631 : *Antiquités, Mémoires, Description*, t. II, ch. XVIII-XXVI, 3<sup>e</sup> livraison ; *État moderne. Mémoire*, t. I, 1809 ; t. II (II<sup>e</sup> partie), 3<sup>e</sup> livraison, 2<sup>e</sup> section, 1822 ; suite du t. II, 2<sup>e</sup> partie, 3<sup>e</sup> livraison, 3<sup>e</sup> section.

83. – Ces ouvrages proviennent à la fois du ministère de l'Instruction publique et du legs Travers, selon le registre. Nous remercions Pascal Rideau, directeur-adjoint, chargé des collections de la médiathèque d'Arras, pour son excellent accueil.

### ***Calais, un achat incomplet de l'édition Panckoucke en 1822***

À Calais, c'est par un achat que la ville s'est dotée d'une partie de l'édition Panckoucke. Grâce à un catalogue daté du 1<sup>er</sup> février 1834<sup>84</sup>, on sait que huit volumes y figuraient à cette date ; pour ce qui est des planches, le même catalogue mentionne 95 « livraisons » de l'ouvrage *Les monuments de l'Égypte*, qui sont en fait les planches de la *Description* ensuite reliées en six volumes<sup>85</sup>. Nous en avons aussi trouvé la trace dans un ancien catalogue de la bibliothèque, daté de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : à cette époque, huit volumes brochés et six volumes de planches in-folio figuraient dans la liste<sup>86</sup>. Les mêmes volumes existaient encore au moment de la première guerre mondiale, d'après un catalogue manuscrit datable de cette époque<sup>87</sup>.

Le dépouillement des archives locales ne nous a pas permis de trouver une mention précise de la date d'entrée des volumes, mais le caractère incomplet de la collection nous met sur une piste. Les huit tomes concernés sont les 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 11, soit des publications intervenues en 1821 pour les quatre premières, 1822 pour les quatre suivantes. On peut donc penser que l'achat s'est interrompu brutalement en 1822. La bibliothèque créée en 1817 disposait pourtant d'un budget conséquent de 1 200 francs (1822-1823), une somme qui a même augmenté ensuite (1 500 francs en 1824, 1 800 francs en 1825-1827 avant de s'effondrer les années suivantes). Le souhait émis dans le catalogue de 1834 de compléter la collection est resté lettre morte, car les budgets sont alors restreints et la création du musée en 1836 mobilise des ressources devenues notoirement insuffisantes.

En dépit des guerres, les volumes de textes figurent toujours dans les collections de la médiathèque de Calais. Ils sont reliés, et le dos porte la mention « Bibliothèque de Calais » ; « les plats sont recouverts de papier bleu à la colle, le dos à nerfs est en cuir et les contreplats en papier marbré »<sup>88</sup>.

### ***Cambrai, à la fin du règne de Louis XVIII, en 1823***

En ce qui concerne Cambrai, un rapport établi par le maire sur l'état de la bibliothèque communale au 1<sup>er</sup> mai 1838 fait état de 32 530 ouvrages dont 1 246 manuscrits. Parmi les ouvrages remarquables, il indique l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon et, parmi les ouvrages plus récents, la *Description*

84. – AM Calais, 712 W 66.

85. – Il ne peut s'agir des *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* de Champollion, parus seulement à partir de 1835.

86. – S. REBOUL, *Catalogue analytique de la bibliothèque communale de la ville de Calais*, II, Paris, Goutier, 1888, p. 578. Nous tenons à remercier notre collègue Christian Borde qui nous a communiqué cette information.

87. – AM Calais, 712 W 64.

88. – Information donnée par Valérie Montelle, responsable des fonds patrimoniaux à la médiathèque de Calais.

de l'Égypte et le Voyage à Méroé de Cailliaud<sup>89</sup>. Il précise que la bibliothèque reçoit de temps en temps des ouvrages de la part du gouvernement, ce qui est le cas pour la *Description*. C'est donc avant cette date de 1838 que Cambrai obtint l'ouvrage, puisque l'ordonnance en faveur de la ville date du 14 août 1823<sup>90</sup>, soit au même moment que pour Abbeville<sup>91</sup>. Cette concomitance ne nous paraît pas anodine, car Silvestre de Sacy, orientaliste renommé et très impliqué dans la publication de la *Description*, était membre correspondant à la fois de la société d'émulation de Cambrai et de celle d'Abbeville : de là à penser que le savant a pu jouer un rôle dans cette double attribution, il n'y a qu'un pas, qu'il nous semble possible de franchir. La redécouverte du système hiéroglyphique par Jean-François Champollion, en septembre 1822, a d'ailleurs pu renouveler l'intérêt pour la chose égyptologique dans ces villes provinciales.

La disparition de la plupart des archives (dossiers sur la bibliothèque, correspondance) en décembre 1917, lors de la bataille de Cambrai, ne permet pas d'en apprendre davantage. Il en est de même pour la bibliothèque elle-même, qui subit des pillages en 1918<sup>92</sup>, et dont nombre d'ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle ont été détruits dans les bombardements de 1944.

### ***Dunkerque, un cadeau de la fin du règne de Charles X, en 1829***

Dunkerque a aussi bénéficié du don de l'État, même s'il a disparu de la mémoire locale. Alors que la bibliothèque, le musée et les archives ont été ravagés dans un incendie en 1929, c'est dans la correspondance de la mairie que nous en avons retrouvé la trace.

Le 12 décembre 1828, l'adjoint au maire informe le ministre de l'Intérieur de la bonne réception d'un ouvrage, en profite pour le remercier des faveurs accordées à la ville, et l'invite « à les continuer au profit d'un établissement qui est aujourd'hui très suivi et qui est encore bien pauvre comparativement au besoin de seconder la propagation des lumières et des connaissances »<sup>93</sup>. En février 1829, c'est le maire en personne, Balthazar Melchior Gaspard, qui manifeste son attachement au roi en rappelant sa venue en septembre 1827 et en sollicitant du ministre de l'Intérieur un portrait du souverain<sup>94</sup>.

89. – AD Nord, 1 T 240/3.

90. – AN, F 17/1106. Renseignement aimablement communiqué par P.-M. Grinevald, que nous remercions.

91. – Elle est annoncée à Jomard par le ministère le 30 août 1823 : BNF, NAF 3583, p. 130.

92. – Sur ces destructions pendant la Grande Guerre, M. POULAIN, « Les bibliothèques durant la Grande Guerre », *Bulletin des bibliothèques de France* 2014/3 (<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0114-009>).

93. – AM Dunkerque, 2 D 80, *Registre des courriers-départ*, n° 852.

94. – AM Dunkerque, 2 D 80, *Registre des courriers-départ*, n° 1054.

Ces différentes demandes du premier magistrat, mais aussi l'appui de Benjamin Morel, député de Dunkerque depuis 1827 et futur créateur du musée, semblent porter leurs fruits. Le 28 mai 1829, le ministère de l'Intérieur informe en effet le préfet du Nord de l'attribution de l'ouvrage à Dunkerque :

*Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous annoncer que le roi vient, sur mon rapport, d'accorder la Description de l'Égypte à la bibliothèque de Dunkerque.*

*J'ai écrit à M. Jomard, commissaire du gouvernement, pour l'informer de l'ordonnance rendue à ce sujet, et l'inviter à prendre les mesures d'exécution.*

*Les frais de cartonnage, d'emballage et de transport devront être payés sur les ressources locales<sup>95</sup>.*

Le 9 juin, le préfet transfère l'information au sous-préfet de Dunkerque qui en fait part au maire, et le 18 juin 1829, Gaspard écrit à M. Scheyrer, professeur à l'institution Morin, rue Louis Le Grand à Paris, et habituel interlocuteur de la municipalité pour acheter les ouvrages de la bibliothèque de Dunkerque. Il lui précise que « la bibliothèque de cette ville va encore s'enrichir de la *Description de l'Égypte*, dont il vient de lui être fait don par une ordonnance royale » et souligne le rôle de Benjamin Morel dans l'obtention de ces cadeaux. Il demande à Scheyrer de bien vouloir s'occuper des démarches sur place au moyen d'un pouvoir<sup>96</sup>. Même si nous n'avons pas sa réponse, la suite des échanges épistolaires prouve qu'il a accepté. Ainsi, le 7 juillet 1829, un courrier adressé à Scheyrer indique entre autres informations : « relativement à la description de l'Égypte, j'aurai soin de me conformer aux instructions qui seront prescrites pour la remise de ce grand et précieux ouvrage »<sup>97</sup>.

Le 10 septembre 1829, Gaspard prévient Scheyrer que Jomard a informé le bibliothécaire de Dunkerque qu'en plus des frais d'emballage, il faudra s'acquitter de 185 francs de « cartonnage des planches en papier de couleur, avec les angles en parchemin ». La municipalité préférerait une demi-reliure à un cartonnage, mais les prix mentionnés par Jomard sont trop élevés par rapport aux moyens – 300 francs – que Dunkerque est prête à mettre en jeu. Elle demande donc à son interlocuteur de négocier avec Tessier, le relieur, et de s'informer des frais d'emballage, d'autant que l'ouvrage doit être retiré dans le mois<sup>98</sup>.

95. – AD Nord, 1 T 240/9.

96. – AM Dunkerque, 2 D 80, *Registre des courriers-départ*, n° 1477.

97. – AM Dunkerque, 2 D 80, *Registre des courriers-départ*, n° 1540.

98. – AM Dunkerque, 2 D 81, *Registre des courriers-départ*, n° 104. Rappelons qu'un an plus tôt, Saint-Omer avait dû déboursier autour de 550 francs pour les frais de demi-reliure, de colissage et de transport.

Le 12 octobre 1829, le maire accuse réception de la réponse de son mandataire en date du 14 septembre et l'informe que « la ville n'ayant pas le moyen de se livrer à aucun luxe, elle se bornera au cartonnage de l'ouvrage » selon les modalités suivantes : 25 francs pour chaque volume grand-aigle, soit 75 francs, et 10 francs pour chaque volume demi-aigle, soit 110 francs, et donc 185 francs au total, plus 3 francs par volume de texte (donc 27 francs), moins 20 francs de remise consentie par M. Tessier. Il insiste d'une part sur le fait « que les plans et les cartes ne doivent point être pliés », d'autre part sur la nécessité de « faire accélérer l'expédition de l'ouvrage que l'administration attend avec impatience et qui doit ajouter à tout l'intérêt qu'inspire déjà la bibliothèque de cette ville qui vous est en partie redevable du bon état dans lequel elle se trouve »<sup>99</sup>. Il renouvelle son courrier le 21 novembre 1829. Le 4 décembre, sans doute parce que le pliage des planches est nécessaire, c'est l'adjoint qui demande à ce que « le plissage ne puisse les endommager et ne puisse nuire à leur inspection »<sup>100</sup>.

Le 16 février 1830, le maire remercie par avance Jomard des livraisons, ainsi que de quatre parties de textes supplémentaires et attend que l'ouvrage arrive enfin à Dunkerque. Il en avertit aussitôt Scheyrer<sup>101</sup>.

Grâce à une étude ancienne, nous avons trouvé trace d'une information publiée par le maire de Dunkerque<sup>102</sup> le 27 avril 1830, remerciant Charles X :

*Le maire de Dunkerque a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'exemplaire du grand ouvrage sur l'Égypte accordé à la ville par la munificence du Roi vient de parvenir à la Mairie et d'être déposé à la Bibliothèque publique.*

*Ce magnifique exemplaire se compose : 1° de trois volumes de planches, format grand aigle ; 2° de dix volumes de planches, format demi-aigle ; 3° d'un volume de texte, format demi-aigle, et 4° de neuf volumes de texte in-folio*<sup>103</sup>.

Le 21 mai 1830, Gaspard informe Scheyrer que l'ouvrage lui est bien parvenu mais que des dispositions ont dû être prises à la bibliothèque « pour en assurer la conservation », si bien que le public vient tout juste d'être admis à en profiter. Quelques volumes du dessus de la caisse ont toutefois vu leur couverture souffrir du frottement dans la caisse lors du voyage. L'ouvrage est « l'objet de la visite d'amateurs qui généralement s'accordent à dire que c'est

99. – AM Dunkerque, 2 D 81, *Registre des courriers-départ*, n° 219.

100. – AM Dunkerque, 2 D 81, *Registre des courriers-départ*, n° 433.

101. – AM Dunkerque, 2 D 81, *Registre des courriers-départ*, n°s 751 et 752. On remarquera que c'est à peu près au même moment que pour Douai.

102. – Le maire en question, Balthazar Melchior Gaspard, qui remerciait ouvertement Charles X, changea quelques semaines plus tard, le 2 septembre, à la suite de la révolution de juillet 1830, mais le nouveau pouvoir ne lui tint pas rigueur puisqu'il devint sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

103. – Cité par H. DURIN, « La vie politique à Dunkerque de 1814 à 1830 », *Bulletin. Union Faulconnier*, t. XIV, fasc. II, 1911, p. 163.

une superbe édition. Les gravures surtout excitent une grande admiration ». Le maire demande à son interlocuteur d'obtenir la facture du relieur et celle des frais d'emballage<sup>104</sup>.

On sait par une étude sur les bibliothèques régionales parue en 1840 que « le grand ouvrage sur l'Égypte » figure en bonne place à Dunkerque à côté de *L'Antiquité expliquée* de Montfaucon et des *Antiquités romaines* de Piranesi<sup>105</sup>. Un catalogue, daté du XIX<sup>e</sup> siècle sans plus de précision, détaille les vingt-trois volumes cartonnés alors présents à la bibliothèque et précise : « à cet ouvrage placé dans une armoire au fond de la bibliothèque, appartient un tableau général et sommaire des planches avec deux tableaux des planches de grand format et la gravure d'un meuble propre à recevoir tous les volumes »<sup>106</sup>.

De cette édition, il ne reste malheureusement plus rien aujourd'hui. A-t-elle été détruite pendant la première guerre, la seconde, ou lors du grand incendie de 1929 ? Nous n'avons pas pu le déterminer. En revanche, la bibliothèque conserve une collection complète des volumes de texte de la seconde édition : une frappe sèche de forme circulaire « *Description de l'Égypte*. Publié par C.L.F. Panckoucke » de part et d'autre d'un criosphinx et d'un obélisque orne chaque volume. Un autre tampon à l'encre stipule « Dépôt de l'État 1947 » – le registre d'inventaire indique « Dépôt légal 47 » – et le numéro d'inventaire (8619) est le même pour tous les volumes. Comme c'est le cas à Arras, et sans doute à Douai, c'est donc un dédommagement de l'État pour les pertes subies lors des conflits mondiaux, et il ne concerne pas les planches. Un volume de l'édition impériale a également été joint à l'envoi, le même qu'un de ceux donnés à Arras<sup>107</sup>.

Un particulier de Dunkerque, Jean-François Pugnet, avait de son côté reçu l'ouvrage en cadeau<sup>108</sup>. Lyonnais d'origine, ce jeune médecin aventurier avait participé à l'expédition d'Égypte en tant que médecin ordinaire, et il eut notamment à soigner les malades de la peste<sup>109</sup>. Après un passage à Sainte-Lucie, dans les Antilles, où il est fait prisonnier par les Anglais, il rentre en France, puis est nommé en 1804 aux hôpitaux de l'armée des côtes de

104. – AM Dunkerque, 2 D 81, *Registre des courriers-départ*, n° 1113.

105. – A. LE GLAY, « Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord », *Mémoires de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, 1839/2, p. 183.

106. – Nous remercions chaleureusement Nadine Le Page, référente collections patrimoniales du réseau des bibliothèques de Dunkerque, de nous avoir fourni cette information. Elle nous a également facilité la consultation des différents volumes.

107. – *État moderne. Mémoire*, suite du t. II, 2<sup>e</sup> partie, 3<sup>e</sup> livraison, 3<sup>e</sup> section.

108. – G. SMAGGHE, « Le docteur J.-F. Pugnet », *Bulletin. Union Faulconnier*, t. III, fasc. II, 1900, p. 299-311.

109. – Il en tira l'ouvrage *Mémoires sur les fièvres pestilentielle et insidieuses du Levant, avec un aperçu physique et médical du Sayd*, Lyon-Paris, 1802.

l'océan, d'abord à Calais pendant quelques semaines, ensuite à Dunkerque où il reste jusqu'à sa retraite en 1821. C'est à ce moment que les Dunkerquois se cotisèrent pour lui offrir la *Description de l'Égypte*, en remerciement des services rendus à la ville pendant dix-sept ans. Il se retira ensuite à Bienne. Une lettre accompagne l'ouvrage, « faible témoignage que nous nous empressons de vous transmettre ci-joint de la part des principaux fonctionnaires qui, tous, ont voulu y concourir » : la somme s'élevait pourtant aux alentours de 3000 francs... Il avait été gratifié de la légion d'honneur dès 1804 tant que « Docteur médecin de l'hôpital militaire de Dunkerque »<sup>110</sup>.

### ***Aire-sur-la-Lys en 1839, grâce à son ancien député***

Signe du succès de cet ouvrage et du symbole qu'il représentait, Aire-sur-la-Lys, voisine et éternelle rivale de Saint-Omer, décide, dès la création de sa propre bibliothèque publique en novembre 1838, de l'enrichir du « grand ouvrage sur l'Égypte ». Par le truchement de son ex-député, Le Sergent de Monnecove<sup>111</sup>, la municipalité d'Aire obtient du ministre de l'Instruction publique N.-A. de Salvandy, et donc indirectement du roi des Français Louis-Philippe, le don de plusieurs ouvrages dont la *Description*<sup>112</sup>. L'ordonnance royale est datée du 7 février 1839, et trois mois plus tard<sup>113</sup>, les Airois peuvent à leur tour consulter l'édition impériale, qui compte une vingtaine de volumes de textes et de planches (inv. 9623-9645). Nul doute que les notables airois, mais aussi les officiers et sous-officiers de la garnison, en ont profité, comme cela avait déjà été le cas à Saint-Omer.

### ***Et bien plus tard dans la métropole lilloise***

La bibliothèque municipale de Tourcoing s'est enrichie en novembre 1879 de l'édition Panckoucke (19-R-4°-526 à 551) : il s'agit du premier achat de la municipalité pour la bibliothèque qui n'ouvre que quelques années plus tard, en 1885<sup>114</sup>. Le prix payé, 200 francs seulement pour cet ouvrage d'occasion, est une excellente affaire.

L'université catholique de Lille conserve également les 24 tomes en 26 volumes in 8° et les 12 de planches in-2° de l'édition Panckoucke. Un ex-libris dans le premier volume conserve le nom d'un ancien propriétaire « F. Saudan, Can. », alors que l'étiquette des différents volumes indique qu'il s'agit d'une acquisition de la bibliothèque des facultés catholiques lilloises

110. – Informations disponibles sur la base Léonore de la Légion d'honneur.

111. – AM Aire-sur-la-Lys, *Registre de correspondance-départ 20 (12 avril 1838-22 juillet 1841)*, n° 414. Un échange de courrier les 15 et 18 janvier 1839 vise à obtenir son appui.

112. – *L'Écho de la Lys*, 15 février 1839.

113. – AM Aire-sur-la-Lys, *Registre de correspondance-départ 20 (12 avril 1838-22 juillet 1841)*, n° 565 ; *L'Écho de la Lys*, 17 mai et 25 octobre 1839.

114. – Nous remercions chaleureusement Amina Güngör, responsable du service étude à la médiathèque de Tourcoing, pour ces informations.

(n° de registre 13078). La collection en demi-reliure veau brun jaspé, et pièces de titre dorées en maroquin rouge, fut achetée le 15 septembre 1890 à la librairie C. Vyt à Gand, et elle est conservée dans son meuble d'origine<sup>115</sup> (fig. 4).



FIG. 4. – Meuble de la seconde édition de la *Description de l'Égypte*  
(Cliché M. Vouters © Bibliothèque universitaire Vauban – Université catholique de Lille).

115. – Informations disponibles sur le site de la bibliothèque de l'université catholique de Lille.

On ajoutera pour la métropole un exemplaire Panckoucke complet à la bibliothèque de l'université de Lille, à Villeneuve-d'Ascq, entré dans les collections le 2 décembre 1909, sans doute par achat. C'est l'époque (1901-1923) où Paul-Ernest Vanrycke est à la tête de la bibliothèque universitaire de Lille : vingt ans après le déplacement de l'université de Douai à Lille, celui-ci obtient la construction de nouveaux bâtiments au cœur de Lille en 1907, face à la faculté de droit et lettres, et il participe activement au développement des collections.

\*

\* \*

Comme on le voit, ce monument éditorial de la *Description* fut prisé au XIX<sup>e</sup> siècle au point de constituer l'incontournable des grandes bibliothèques du Nord et du Pas-de-Calais. L'ouvrage faisait parfois aussi l'objet de transactions entre particuliers : en 1843, *Le Mémorial artésien* se fait l'écho d'une vente aux enchères publiques les 16 et 17 février, au cours de laquelle « le grand ouvrage sur l'Égypte, imprimé par ordre du gouvernement » sera vendu à Saint-Omer. Les 4, 8, 11 et 15 février, l'annonce précise qu'il s'agit de l'édition originale – donc impériale – de dix volumes de textes et dix de planches comportant plus de 900 gravures dont plusieurs colorées. Manquait-il trois volumes, avaient-ils été reliés différemment, est-ce une erreur de l'annonce ? On ne le sait pas, pas plus que le nom du vendeur et de l'acquéreur de l'ouvrage.

La présence de l'ouvrage dans les grandes bibliothèques régionales a pu constituer en soi une publicité et susciter chez certains riches particuliers le désir de l'acquérir pour eux-mêmes. À Boulogne, le bibliothécaire Isnardy en apporte le témoignage dans une lettre adressée le 8 juillet 1818 au fils naturel de Daunou<sup>116</sup>, Pierre-Rémy Lami, à Paris :

*Mon cher Monsieur Lami*

*Un mateur nommé Monsieur le Marquis Le Bier, très riche, qui a vu ici la description de l'Égypte par les membres de l'Institut, émerveillé de ses belles gravures, veut en faire l'acquisition. Il m'a demandé une lettre de recommandation pour Monsieur Daunou. Il doit partir du 10 au 12 du courant pour la capitale. Veuillez bien, je vous prie, lui faciliter les moyens de se procurer un bel exemplaire des trois livraisons qui ont paru. Je vous en ferai selon toutes apparences mes remerciements [sic] de vive voix au mois de septembre. [...]*

*Isnardy, bibliothécaire de la ville de Boulogne*<sup>117</sup>.

116. — Isnardy avait adressé une première demande le 3 juillet 1816 (BNF, NAF 21883, fol. 248) à Daunou lui-même, qui avait été membre de la commission chargée de vendre l'ouvrage de la commission : M. A. H. TAILLANDIER, *Documents biographiques sur P. C. F. Daunou*, Paris, Firmin Didot, 1847, p. 230-231.

117. — BNF, NAF 21883, fol. 250 : un autre courrier du 8 août 1818 (fol. 252) va dans le même sens. Nous remercions chaleureusement notre collègue René Grevet de nous avoir fait connaître ces trois courriers d'Isnardy exhumés de la correspondance de Daunou dont il est un spécialiste reconnu.

À l'inverse, la disparition de l'édition impériale lors de la première guerre mondiale ou de la seconde est vécue comme une perte lourde pour les municipalités, et l'État tente d'y remédier en leur octroyant une édition de remplacement, en l'occurrence l'édition Panckoucke, dont il disposait de quelques exemplaires rachetés dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Il leur adjoint généralement quelques volumes de la première édition.

Dans plusieurs villes de la région, on ne s'est pas contenté de la *Description de l'Égypte*, on a souhaité obtenir d'autres ouvrages du même type, comme ceux de Champollion, et cela a aussi pu susciter la création de collections égyptiennes dans les musées, intimement liés aux bibliothèques. C'est le cas à Boulogne-sur-Mer et à Saint-Omer dès les années 1830, sur la base d'achats des musées – on pense à l'achat d'une momie à Boulogne en 1837 et d'une autre à Saint-Omer en 1839 – ou le plus souvent grâce aux dons de particuliers (là encore, les deux villes de Boulogne<sup>118</sup> et de Saint-Omer<sup>119</sup> sont caractéristiques). Dans d'autres cas, il faut plutôt attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle avec les attributions décidées par l'État, sur la sollicitation pressante des municipalités, des trouvailles d'Albert Gayet à Antinoé<sup>120</sup> : dans le Nord et le Pas-de Calais, Lille, Dunkerque<sup>121</sup>, Roubaix, et Calais, en sont bénéficiaires dès le début du siècle, entre 1901 et 1908, Calais à nouveau et Boulogne après la guerre (1924 et 1927). Toutes les villes ne sont donc pas concernées par l'égyptomanie.

Bien évidemment, ces deux départements n'ont pas été les seuls à succomber à l'attrait de la *Description*. Pour s'en convaincre, il suffit de constater en Picardie voisine la présence de l'édition impériale et royale à Amiens et Abbeville dans la Somme, Soissons et Laon dans l'Aisne, Compiègne, Beauvais et Senlis dans l'Oise.

Comme *L'Encyclopédie* dans la tradition de laquelle elle s'inscrit, la *Description* est malheureusement rarement présentée au public, compte tenu de ses dimensions hors-norme, et en particulier de la taille exceptionnelle de

118. – Contrairement à ce qui est souvent indiqué à tort, Mariette ne contribua que très peu à l'enrichissement des collections boulonnaises. En revanche, eu égard au rôle majeur qu'il joua pour la sauvegarde des antiquités égyptiennes, notamment entre 1858 et sa mort intervenue en 1881, la France reçut de l'Égypte plusieurs cercueils et petits objets de la seconde cache de Deir el-Bahari découverte en 1891, et Boulogne obtint à cette occasion le cercueil de la chanteuse d'Amon, Nodjémmout, et quelques statuettes funéraires.

119. – Sur Saint-Omer, J.-L. PODVIN, « La collection égyptienne du musée de Saint-Omer », dans M. C. GUIDOTTI et G. ROSATI (dir.), *Proceedings of the XI International Congress of Egyptologists, Florence, Italy 23-30 August 2015*, Archaeopress Egyptology 19, Oxford, 2017, p. 506-512.

120. – F. CALAMENT, *La Révélation d'Antinoé par Albert Gayet : histoire, archéologie, muséographie*, Le Caire, IFAO, 2005, *passim*.

121. – Sur Dunkerque, J.-L. PODVIN et Cl. STEEN-GUELEN, « La collection égyptienne du musée des Beaux-Arts de Dunkerque », *Revue historique de Dunkerque et du littoral*, t. 43, 2010, p. 197-218.

ses volumes de planches. Elle fut toutefois mise à l'honneur lors d'expositions à Tourcoing en 1969 et 1995, et à la bibliothèque de Saint-Omer en 1991<sup>122</sup> et en 2013 : lors de cette dernière, elle fut présentée en compagnie d'autres ouvrages anciens sur l'Égypte, publiés de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle, et d'objets du musée<sup>123</sup>, recréant ce lien étroit entre les deux institutions municipales.

*Mots-clés* : *Description de l'Égypte*, musées, bibliothèques, histoire culturelle, histoire du livre, Nord, Pas-de-Calais, XIX<sup>e</sup> siècle.

---

122. – Le catalogue de l'exposition de 1991 comporte de fort belles photographies, mais le texte est malheureusement indigent et comporte trop d'erreurs.

123. – *Égyptologie ou égyptomanie. L'étude des antiquités égyptiennes en Occident (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*, du 13 septembre au 27 novembre 2013, catalogue en ligne.

Institution	Édition impériale et royale avec date de l'ordonnance	Édition Panckoucke	État actuel	Numéro d'inventaire ou cote
Douai (BM)	16 juin 1815		Remplacement par l'État de la 1 <sup>re</sup> , détruite, par la 2 <sup>e</sup> (sauf planches)	148 764
Boulogne-sur-Mer (BM)	Avant le 3 septembre 1816		En place	12410 à 12435
Valenciennes (BM)	18 septembre 1819		En place	W 3-1 à 3-13 ; W 4-16 à 4-24
Lille (BM)	9 décembre 1819 27 mai 1833 (?)	Achat 1822	Un exemplaire de la 1 <sup>re</sup> et la 2 <sup>e</sup> en place	50 793 et 53 924 pour la 1 <sup>re</sup> édition, 113 663 pour Panckoucke
Arras (BM)	1 <sup>er</sup> mai 1820		Remplacement par l'État de la 1 <sup>re</sup> , détruite, par la 2 <sup>e</sup> (sauf planches) et 4 volumes de la 1 <sup>re</sup>	D 1179 pour la 1 <sup>re</sup> édition, B 2431 pour Panckoucke
Saint-Omer (BM)	17 avril 1828	- Achat 1821-22 - Legs 1925-1926	Les trois en place	4445 pour la 1 <sup>re</sup> édition, 4418 pour Panckoucke (1) ; 22 366 pour Panckoucke (2)
Calais (BM)		Achat 8 volumes 1821-1822	En place	2067 (ancienne cote 19 5157)
Cambrai (BM)	14 août 1823		Détruit ?	?
Dunkerque (BM)	28 mai 1829		Remplacement par l'État de la 1 <sup>re</sup> , détruite, par la 2 <sup>e</sup> (sauf planches) et 1 volume de la 1 <sup>re</sup>	8619
Douai (Société d'agriculture)	4 juin 1837		En place	Non coté
Aire-sur-la-Lys (BM)	7 février 1839		En place	9623 à 9645
Tourcoing (BM)		Achat 1879	En place	19-R-4°-526 à 551
Lille (Université catholique de Lille)		Achat 1890	En place	13 078
Villeneuve-d'Ascq (Université de Lille)		Achat 1909	En place	82 262

Tableau 1. – Récapitulatif de la *Description de l'Égypte* dans les bibliothèques du Nord et du Pas-de-Calais.